

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 5 DECEMBRE 2008

BUDGET 2009

CONCLUSIONS

Au vote, le conseil Communal de Grandvaux,

- vu le projet de BUDGET,
- ouï le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

par 39 voix, contre 0 et 0 abstention

d'APPROUVER le BUDGET pour l'année 2009

avec 14 amendements de la Commission des finances comme suit :

TOTAL DES REVENUS :	CHF	10'722'700.-
TOTAL DES CHARGES :	CHF	10'987'100.-
EXCEDENT :	CHF	264'400.-
MARGE D'AUTOFINANCEMENT :	- CHF	5'000.-

Le 6 décembre 2008